

Comme on l'a indiqué plus haut (voir p. 239), l'une des fonctions principales de la gestion est de mettre au point des plans techniques et financiers d'expansion future. Dans tout réseau de distribution, petit ou grand, il faut périodiquement faire la critique de la situation présente et envisager les besoins futurs.

Tout d'abord, il convient d'analyser l'aptitude du réseau à fournir l'eau en quantité et en qualité satisfaisantes, sous une pression suffisante, même en période de pointe. La prévision des nécessités futures impliquera donc la détermination de la zone et de la population à desservir ainsi que de la consommation totale future. Grâce à une politique financière saine, prévoyant la constitution d'une réserve pour l'amortissement, on pourra coordonner la construction et le financement et par de sages prévisions, les rendre à la fois plus simples et plus économiques. Il est utile de ne pas oublier qu'il est de beaucoup préférable d'entretenir et d'améliorer un réseau par de petits programmes de construction annuels que de laisser les défauts s'accumuler et les besoins devenir pressants. Mais ces perfectionnements annuels devront être organisés en compatibilité avec les objectifs ultimes.

L'élaboration de plans techniques d'expansion future requiert une connaissance approfondie du plan primitif du réseau. En règle générale, les plans d'expansion devront être soumis au service de santé, pour critique et approbation par la section de génie sanitaire, à moins, bien entendu, qu'ils n'aient été préparés par elle.

De plus, les ingénieurs et les fonctionnaires gouvernementaux chargés d'établir les plans ne perdront pas de vue les possibilités d'intégrer les réseaux villageois individuels au réseau d'approvisionnement d'un secteur local ou régional plus vaste. Analysant les principes directeurs souhaitables de la planification à long terme pour l'approvisionnement en eau, Wolman ⁵⁰ a déclaré :

« L'une des caractéristiques principales du service des eaux était autrefois qu'à quelques exceptions importantes près, ce service était essentiellement limité à la mise au point et à l'extension de la distribution de l'eau à l'intérieur d'un secteur politique restreint — en général celui de la municipalité. Cette planification orthodoxe, basée sur des régions géographiques restreintes et procédant de conceptions remontant à plusieurs décades, a freiné le développement de solutions plus imaginatives. Les frontières politiques traditionnelles ont peut-être joué un rôle fâcheux en restreignant la distribution de l'eau par réseaux, qu'ils soient publics, ou privés. La conscience de ces réalités est la condition préalable à la résolution des problèmes que posent les demandes nouvelles et imprévues. »